

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Publié le 05/07/2023
Mis en ligne le 06/07/2023

Numéro SIRET 20003482500147	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EAU POTABLE M49 AGGLOMERATION DU GRAND GUERET
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC GUERET

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : EAU POTABLE (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception en préfecture 023-200034825-20230629-162-23-BF Date de réception préfecture : 05/07/2023
--

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 17

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 22

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 23

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 24

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 25

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 26

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées Sans Objet

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Sans Objet

A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 27

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 30

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet

Accusé de réception en préfecture 023-200034825-20230629-162-23-BF Date de réception préfecture : 05/07/2023
--

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

31

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230629-162-23-BF
Date de réception préfecture : 05/07/2023

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 3 401 211,29	G 3 417 112,74	G-A 15 901,45
	Section d'investissement	B 1 448 678,14	H 1 149 068,70	H-B -299 609,44

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 823 948,55 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 661 790,73 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 4 849 889,43	Q= G+H+I+J 6 051 920,72	=Q-P 1 202 031,29

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 1 507 612,83	L 1 123 447,21
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 1 507 612,83	= K+L 1 123 447,21

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 3 401 211,29	= G+I+K 4 241 061,29	839 850,00
	Section d'investissement	= B+D+F 2 956 290,97	= H+J+L 2 934 306,64	-21 984,33
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 6 357 502,26	= G+H+I+J+K+L 7 175 367,93	817 865,67

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 1 507 612,83	L 1 123 447,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 123 447,21
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

AGGLOMERATION DU GRAND GUERET - EAU POTABLE - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	224 485,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	65 279,21	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 217 848,62	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

Accusé de réception en préfecture 023-200034825-20230629-162-23-BF Date de réception préfecture : 05/07/2023
--

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 431 300,92	1 697 592,10	276 716,85	0,00	456 991,97
012	Charges de personnel, frais assimilés	457 128,00	427 533,36	0,00	0,00	29 594,64
014	Atténuations de produits	108 907,00	108 907,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	21 496,22	1 687,73	0,00	0,00	19 808,49
Total des dépenses de gestion courante		3 018 832,14	2 235 720,19	276 716,85	0,00	506 395,10
66	Charges financières	55 000,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	281 786,06	281 456,85	0,00	0,00	329,21
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	22 780,06	21 952,68			827,38
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	95 319,85				
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 473 718,11	2 594 129,72	276 716,85	0,00	602 871,54
023	Virement à la section d'investissement (4)	362 491,38				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	533 000,00	530 364,72			2 635,28
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		895 491,38	530 364,72			365 126,66
TOTAL		4 369 209,49	3 124 494,44	276 716,85	0,00	967 998,20
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	1 310,59	0,00	0,00	-1 310,59
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 820 000,00	2 372 839,45	0,00	0,00	447 160,55
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	205,03	0,00	0,00	-205,03
Total des recettes de gestion courante		2 820 000,00	2 374 355,07	0,00	0,00	445 644,93
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	587 719,72	907 608,61	0,00	0,00	-319 888,89
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	541,22	0,00			541,22
Total des recettes réelles d'exploitation		3 408 260,94	3 281 963,68	0,00	0,00	126 297,26
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	137 000,00	135 149,06			1 850,94
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		137 000,00	135 149,06			1 850,94
TOTAL		3 545 260,94	3 417 112,74	0,00	0,00	128 148,20
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		823 948,55				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	311 375,00	10 930,90	224 485,00	75 959,10
21	Immobilisations corporelles	350 880,62	56 031,19	65 279,21	229 570,22
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 399 703,21	1 068 571,45	1 217 848,62	1 113 283,14
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 061 958,83	1 135 533,54	1 507 612,83	1 418 812,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 480,72	14 480,72	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	166 000,00	163 514,82	0,00	2 485,18
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	180 480,72	177 995,54	0,00	2 485,18
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 242 439,55	1 313 529,08	1 507 612,83	1 421 297,64
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	137 000,00	135 149,06		1 850,94
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	137 000,00	135 149,06		1 850,94
	TOTAL	4 379 439,55	1 448 678,14	1 507 612,83	1 423 148,58
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	1 722 593,77	157 035,31	1 123 447,21	442 111,25
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	637 895,00	0,00	0,00	637 895,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 360 488,77	157 035,31	1 123 447,21	1 080 006,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	461 668,67	461 668,67	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	461 668,67	461 668,67	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 822 157,44	618 703,98	1 123 447,21	1 080 006,25
021	Virement de la section d'exploitation (2)	362 491,38			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	533 000,00	530 364,72		2 635,28
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	895 491,38	530 364,72		365 126,66
	TOTAL	3 717 648,82	1 149 068,70	1 123 447,21	1 445 132,91
	Pour information	661 790,73			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qui n'est pas le service non personnalisé qui reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Accusé de réception en préfecture
02/08/2023 10:28:02
Date de réception préfecture : 05/07/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 974 308,95		1 974 308,95
012	Charges de personnel, frais assimilés	427 533,36		427 533,36
014	Atténuations de produits	108 907,00		108 907,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 687,73		1 687,73
66	Charges financières	55 000,00	0,00	55 000,00
67	Charges exceptionnelles	281 456,85	0,00	281 456,85
68	Dot. Amortist°, dépréciat°, provisions	21 952,68	530 364,72	552 317,40
69	Impôts sur les bénéficiés et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		2 870 846,57	530 364,72	3 401 211,29

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 401 211,29
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 480,72	0,00	14 480,72
13	Subventions d'investissement	0,00	135 149,06	135 149,06
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	163 514,82	0,00	163 514,82
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	10 930,90	0,00	10 930,90
21	Immobilisations corporelles (6)	56 031,19	0,00	56 031,19
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 068 571,45	0,00	1 068 571,45
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 313 529,08	135 149,06	1 448 678,14

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 448 678,14
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Accusé de réception en préfecture
 023-200034825-20230629-162-23-BF
 Date de réception préfecture : 05/07/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 310,59		1 310,59
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 372 839,45		2 372 839,45
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	205,03		205,03
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	907 608,61	135 149,06	1 042 757,67
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		3 281 963,68	135 149,06	3 417 112,74

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	823 948,55
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 241 061,29
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	157 035,31	0,00	157 035,31
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		530 364,72	530 364,72
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		157 035,31	530 364,72	687 400,03

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	661 790,73
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	461 668,67
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 810 859,43
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Accusé de réception en préfecture
 023-200034825-20230629-162-23-BF
 Date de réception préfecture : 05/07/2023

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	2 431 300,92	1 697 592,10	276 716,85	0,00	456 991,97
604	Achats d'études, prestations de services	3 000,00	982,50	0,00	0,00	2 017,50
605	Achats d'eau	160 000,00	5 851,49	0,00	0,00	154 148,51
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	93 000,00	77 893,67	41 020,36	0,00	-25 914,03
6062	Produits de traitement	125 000,00	80 043,82	23 438,76	0,00	21 517,42
6063	Fournitures entretien et petit équipt	12 082,22	10 944,70	483,00	0,00	654,52
6064	Fournitures administratives	500,00	307,20	0,00	0,00	192,80
6066	Carburants	10 000,00	8 011,64	0,00	0,00	1 988,36
6068	Autres matières et fournitures	4 909,48	2 919,06	820,00	0,00	1 170,42
6071	Compteurs	27 250,00	6 571,39	0,00	0,00	20 678,61
611	Sous-traitance générale	1 395 499,04	1 197 188,35	190 544,80	0,00	7 765,89
6132	Locations immobilières	5 000,00	7 060,00	0,00	0,00	-2 060,00
6135	Locations mobilières	5 685,00	5 446,70	273,10	0,00	-34,80
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	24 499,73	12 306,14	13 343,27	0,00	-1 149,68
61523	Entretien, réparations réseaux	72 934,16	4 457,31	0,00	0,00	68 476,85
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	26 500,00	15 977,86	6 793,56	0,00	3 728,58
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	1 751,07	0,00	0,00	1 248,93
6156	Maintenance	4 200,00	1 349,71	0,00	0,00	2 850,29
6161	Multirisques	5 735,00	4 951,05	0,00	0,00	783,95
6168	Autres	3 000,00	9,00	0,00	0,00	2 991,00
617	Etudes et recherches	4 588,00	4 587,50	0,00	0,00	0,50
618	Divers	78 700,00	40 383,84	0,00	0,00	38 316,16
6226	Honoraires	25,00	25,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	40,00	40,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	270,00	0,00	0,00	2 230,00
6236	Catalogues et imprimés	1 180,00	480,00	0,00	0,00	700,00
6238	Divers	4 500,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6256	Missions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	3 570,00	1 312,98	0,00	0,00	2 257,02
6262	Frais de télécommunications	13 000,00	6 545,96	0,00	0,00	6 454,04
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	2 868,27	0,00	0,00	2 131,73
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00
6287	Remboursements de frais	286 816,88	156 502,28	0,00	0,00	130 314,60
6288	Autres	6 343,41	5 165,16	0,00	0,00	1 178,25
63512	Taxes foncières	15 400,00	9 045,45	0,00	0,00	6 354,55
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	25 843,00	25 843,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	457 128,00	427 533,36	0,00	0,00	29 594,64
6331	Versement de mobilité	700,00	778,48	0,00	0,00	-78,48
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	700,00	828,21	0,00	0,00	-128,21
6411	Salaires, appointements, commissions	181 000,00	164 243,21	0,00	0,00	16 756,79
64141	Indemnité inflation	0,00	500,00	0,00	0,00	-500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	50 000,00	50 254,94	0,00	0,00	-254,94
6454	Cotisations au Pôle emploi	3 000,00	6 711,03	0,00	0,00	-3 711,03
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	4 600,00	12 694,49	0,00	0,00	-8 094,49
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 120,00	0,00	0,00	0,00	2 120,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	220,00	108,00	0,00	0,00	112,00
648	Autres charges de personnel	214 788,00	191 415,00	0,00	0,00	23 373,00
014	Atténuations de produits (4)	108 907,00	108 907,00	0,00	0,00	0,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	108 907,00	108 907,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	21 496,22	1 687,73	0,00	0,00	19 808,49
6541	Créances admises en non-valeur	19 404,00	0,00	0,00	0,00	19 404,00
6542	Créances éteintes	2 086,22	1 686,55	0,00	0,00	399,67
658	Charges diverses de gestion courante	6,00	1,18	0,00	0,00	4,82
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		3 018 832,14	2 235 720,19	276 716,85	0,00	506 395,10
66	Charges financières (b) (5)	55 000,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	49 000,00	46 606,05	0,00	0,00	2 393,95
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	6 000,00	8 393,95	0,00	0,00	-2 393,95
67	Charges exceptionnelles (c)	281 786,06	281 456,85	0,00	0,00	329,21
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	7 500,00	7 170,79	0,00	0,00	329,21
678	Autres charges exceptionnelles	274 286,06	274 286,06	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	22 780,06	21 952,68	0,00	0,00	827,38
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	22 780,06	21 952,68	0,00	0,00	827,38
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230629-162-23-BF
Date de réception préfecture : 05/07/2023

AGGLOMERATION DU GRAND GUERET - EAU POTABLE - CA - 2022

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
022	Dépenses imprévues (f)	95 319,85				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		3 473 718,11	2 594 129,72	276 716,85	0,00	602 871,54
023	Virement à la section d'investissement	362 491,38				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	533 000,00	530 364,72			2 635,28
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	533 000,00	530 364,72			2 635,28
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		895 491,38	530 364,72			365 126,66
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		895 491,38	530 364,72			365 126,66
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 369 209,49	3 124 494,44	276 716,85	0,00	967 998,20
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	8 395,79
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	1,84
= Différence ICNE N – ICNE N-1	8 393,95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230629-162-23-BF
Date de réception préfecture : 05/07/2023

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	1 310,59	0,00	0,00	-1 310,59
64198	Autres remboursements	0,00	810,59	0,00	0,00	-810,59
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	500,00	0,00	0,00	-500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 820 000,00	2 372 839,45	0,00	0,00	447 160,55
70111	Ventes d'eau aux abonnés	1 617 180,00	1 238 153,88	0,00	0,00	379 026,12
70118	Autres ventes d'eau	8 300,00	117,00	0,00	0,00	8 183,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	236 555,00	133 206,84	0,00	0,00	103 348,16
70128	Autres taxes et redevances	4 700,00	491 774,26	0,00	0,00	-487 074,26
7064	Locations de compteurs	951 315,00	475 249,61	0,00	0,00	476 065,39
7068	Autres prestations de services	0,00	32 180,66	0,00	0,00	-32 180,66
7071	Compteurs	150,00	1 246,70	0,00	0,00	-1 096,70
7087	Remboursement de frais	1 800,00	910,50	0,00	0,00	889,50
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	205,03	0,00	0,00	-205,03
7588	Autres	0,00	205,03	0,00	0,00	-205,03
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 820 000,00	2 374 355,07	0,00	0,00	445 644,93
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	587 719,72	907 608,61	0,00	0,00	-319 888,89
778	Autres produits exceptionnels	587 719,72	907 608,61	0,00	0,00	-319 888,89
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	541,22	0,00			541,22
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	541,22	0,00			541,22
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 408 260,94	3 281 963,68	0,00	0,00	126 297,26
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	137 000,00	135 149,06			1 850,94
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	137 000,00	135 149,06			1 850,94
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		137 000,00	135 149,06			1 850,94
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 545 260,94	3 417 112,74	0,00	0,00	128 148,20
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		823 948,55				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	311 375,00	10 930,90	224 485,00	75 959,10
2031	Frais d'études	303 375,00	9 795,00	224 485,00	69 095,00
2033	Frais d'insertion	8 000,00	1 135,90	0,00	6 864,10
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	350 880,62	56 031,19	65 279,21	229 570,22
2111	Terrains nus	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	1 226,00	0,00	0,00	1 226,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	40 171,47	25 180,73	55 462,93	-40 472,19
2155	Outillage industriel	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	20 810,00	0,00	933,10	19 876,90
2184	Mobilier	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	259 673,15	30 850,46	8 883,18	219 939,51
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 399 703,21	1 068 571,45	1 217 848,62	1 113 283,14
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 399 703,21	1 068 571,45	1 217 848,62	1 113 283,14
Total des dépenses d'équipement		4 061 958,83	1 135 533,54	1 507 612,83	1 418 812,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 480,72	14 480,72	0,00	0,00
1068	Autres réserves	14 480,72	14 480,72	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	166 000,00	163 514,82	0,00	2 485,18
1641	Emprunts en euros	166 000,00	163 514,82	0,00	2 485,18
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		180 480,72	177 995,54	0,00	2 485,18
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 242 439,55	1 313 529,08	1 507 612,83	1 421 297,64
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	137 000,00	135 149,06		1 850,94
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	137 000,00	135 149,06		1 850,94
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	28 642,48	28 642,48		0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	100 407,98	100 407,98		0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	6 098,60	6 098,60		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 850,94	0,00		1 850,94
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		137 000,00	135 149,06		1 850,94
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 379 439,55	1 448 678,14	1 507 612,83	1 423 148,58
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 (6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Accusé de réception en préfecture
 023-200034825-20230629-162-23-BF
 Date de réception préfecture : 05/07/2023

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	1 722 593,77	157 035,31	1 123 447,21	442 111,25
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	833 598,17	157 035,31	426 312,86	250 250,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	443 731,31	0,00	435 558,31	8 173,00
1312	Subv. équipt Régions	320 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00
1313	Subv. équipt Départements	125 264,29	0,00	101 576,04	23 688,25
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	637 895,00	0,00	0,00	637 895,00
1641	Emprunts en euros	637 895,00	0,00	0,00	637 895,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 360 488,77	157 035,31	1 123 447,21	1 080 006,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	461 668,67	461 668,67	0,00	0,00
1068	Autres réserves	461 668,67	461 668,67	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		461 668,67	461 668,67	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 822 157,44	618 703,98	1 123 447,21	1 080 006,25
021	Virement de la section d'exploitation	362 491,38			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	533 000,00	530 364,72		2 635,28
28031	Frais d'études	1 924,00	1 923,40		0,60
28033	Frais d'insertion	924,00	923,50		0,50
2805	Licences, logiciels, droits similaires	144,00	144,00		0,00
28155	Outillage industriel	386,00	385,97		0,03
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	2 339,91		-2 339,91
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	6 242,00	9 008,00		-2 766,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	7 325,00		-7 325,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	516 082,00	497 630,10		18 451,90
28178	Autres immos corporelles (mad)	6 330,00	2 054,00		4 276,00
28182	Matériel de transport	0,00	3 875,08		-3 875,08
28183	Matériel de bureau et informatique	708,00	953,00		-245,00
28184	Mobilier	260,00	260,33		-0,33
28188	Autres	0,00	3 542,43		-3 542,43
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		895 491,38	530 364,72		365 126,66
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		895 491,38	530 364,72		365 126,66
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 717 648,82	1 149 068,70	1 123 447,21	1 445 132,91
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		661 790,73			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9621871027	24/09/2020	1 500 000,00	0,00	608,33	0,00	0,00
9622871047	24/09/2020	1 000 000,00	956 000,00	1 986,13	956 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		2 500 000,00	956 000,00	2 594,46	956 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 675 216,47									
1641 Emprunts en euros (total)					1 675 216,47									
0223133 - EAU Potable RÉGIE	CAISSE D'EPARGNE	20/12/2002	01/01/2022	25/03/2022	53 207,84	V	(Euribor 3M-Floor -0.3 sur Euribor 3M) + 0.3	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1
1352162 EX 1130296 - EAU Potable RÉGIE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/01/2009	01/01/2022	01/02/2022	151 910,83	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	4,470	EUR	A	P	O	A-1
18954 - EAU Potable RÉGIE	SOCIETE GENERALE	23/06/2005	01/01/2022	23/03/2022	17 142,94	F	Taux fixe à 4.1 %	4,100	4,164	EUR	T	C	O	A-1
18958 - EAU Potable RÉGIE	SOCIETE GENERALE	24/12/2003	01/01/2022	24/03/2022	20 000,00	V	(EONIA(Postfixé) + 0.19)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	0,190	0,193	EUR	T	C	O	A-1
210524	CREDIT AGRICOLE	15/07/2009	01/01/2020	30/03/2020	30 355,56	V	(Euribor 3M + 3.25) + Cap 1.903 sur Euribor 3M	2,862	2,893	EUR	T	P	O	A-1
267777 - EAU Potable RÉGIE	SFIL CAFFIL	30/12/2009	01/01/2022	02/01/2022	21 833,69	V	(Euribor 3M + 0.45)-Floor -0.45 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	C	O	A-1
6860520 - EAU Potable RÉGIE	CAISSE D'EPARGNE	27/12/2005	01/01/2022	25/01/2022	46 125,27	F	Taux fixe à 3.68 %	3,680	3,731	EUR	T	P	O	A-1
7103776 - EAU Potable RÉGIE	CAISSE D'EPARGNE	27/12/2006	01/01/2022	25/03/2022	53 503,28	F	Taux fixe à 3.93 %	3,930	3,988	EUR	T	P	O	A-1
7168612	CAISSE D'EPARGNE	11/05/2007	01/01/2021	25/11/2021	368 800,19	F	Taux fixe à 4.49 %	4,490	4,490	EUR	A	P	O	A-1
7632607 - Eau Potable Régie	CAISSE D'EPARGNE	23/04/2009	01/01/2022	02/01/2022	347 336,87	F	Taux fixe à 4.69 %	4,690	4,690	EUR	A	P	O	A-1
MON539466EUR	BANQUE POSTALE	22/12/2021	07/01/2022	01/03/2022	565 000,00	F	Taux fixe à 0.72 %	0,720	0,722	EUR	M	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230629-162-23-BF
Date de réception préfecture : 05/07/2023

AGGLOMERATION DU GRAND GUERET - EAU POTABLE - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 675 216,47									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture 023-200034825-20230629-162-23-BF Date de réception préfecture : 05/07/2023
--

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 408 471,27					163 514,82	46 606,05	0,00	22 045,03
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 408 471,27					163 514,82	46 606,05	0,00	22 045,03
0223133 - EAU Potable RÉGIE	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.3 sur Euribor 3M) + 0.3	0,169	17 915,15	18,39	0,00	0,00
1352162 EX 1130296 - EAU Potable RÉGIE	N	0,00	A-1	135 698,31	6,08	F	Taux fixe à 4.47 %	8,998	16 212,52	6 790,41	0,00	5 543,38
18954 - EAU Potable RÉGIE	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4.1 %	4,257	5 714,38	154,77	0,00	0,00
18958 - EAU Potable RÉGIE	N	0,00	A-1	5 000,00	1,00	V	(EONIA(Postfixé) + 0.19)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	0,449	5 000,00	9,68	0,00	0,00
210524	N	0,00	A-1	21 919,08	6,75	V	(Euribor 3M + 3.25) + Cap 1.903 sur Euribor 3M	3,209	2 895,82	727,65	0,00	0,00
267777 - EAU Potable RÉGIE	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	(Euribor 3M + 0.45)-Floor -0.45 sur Euribor 3M (Euribor 3M + 0.45)-Floor -0.45 sur Euribor 3M	0,000	4 727,87	4,80	0,00	0,00
6860520 - EAU Potable RÉGIE	N	0,00	A-1	37 070,19	3,57	F	Taux fixe à 3.68 %	4,430	9 055,08	1 573,40	0,00	246,31
7103776 - EAU Potable RÉGIE	N	0,00	A-1	44 611,30	4,48	F	Taux fixe à 3.93 %	3,992	8 891,98	1 972,70	0,00	24,35
7168612	N	0,00	A-1	320 003,46	9,90	F	Taux fixe à 4.49 %	4,478	24 934,08	15 487,70	0,00	1 396,90
7632607 - Eau Potable Régie	N	0,00	A-1	310 557,83	6,00	F	Taux fixe à 4.69 % Taux fixe à 4.69 %	9,919	36 779,04	16 290,10	0,00	14 524,59
MON539466EUR	N	0,00	A-1	533 611,10	14,08	F	Taux fixe à 0.72 %	0,718	31 388,90	3 576,45	0,00	309,50

Accusé de réception en préfecture
023-200034125-20230629-162-23-FF
Date de réception préfecture : 05/07/2023

AGGLOMERATION DU GRAND GUERET - EAU POTABLE - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 408 471,27					163 514,82	46 606,05	0,00	22 045,03

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230629-162-23-BF
Date de réception préfecture : 05/07/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230629-162-23-BF
Date de réception préfecture : 05/07/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 408 471,27	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230629-162-23-BF
Date de réception préfecture : 05/07/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Documents durbanisme : frais d'étude, élaboration, modification, révision	10	19/06/2018
L	Frais d'étude non suivie de réalisation	5	19/06/2018
L	Frais d'étude suivie de réalisation	0	19/06/2018
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	5	19/06/2018
L	Frais d'insertion suivis de réalisation	0	19/06/2018
L	Logiciel bureautique, antivirus	2	19/06/2018
L	Autres logiciels	5	19/06/2018
L	Subvention d'équipement versée	15	19/06/2018
L	Terrains	0	19/06/2018
L	Plantations	15	19/06/2018
L	Bâtiment non productif de revenu	0	19/06/2018
L	Agencement et aménagement des immeubles non productifs de revenus	0	19/06/2018
L	Agencement et aménagement des immeubles productifs de revenus	25	19/06/2018
L	Immeubles productifs de revenus	25	19/06/2018
L	Immeubles productifs de revenus (crédit-bail)	15	19/06/2018
L	Bâtiments durables	30	19/06/2018
L	Gare ferroviaire-routière	35	19/06/2018
L	Bâtiment léger et abri	15	19/06/2018
L	Installations électriques et téléphoniques	15	19/06/2018
L	Installations de chauffage et chaudière	10	19/06/2018
L	Installations de ventilation	10	19/06/2018
L	Mobilier urbain	12	19/06/2018
L	uvre dart	0	19/06/2018
L	Matériel spécifique de voirie	10	19/06/2018
L	Véhicule léger (voiture)	8	19/06/2018
L	Véhicule utilitaire et industriel (camionnette et minibus)	8	19/06/2018
L	Camion, bus, car	12	19/06/2018
L	Cycles	3	19/06/2018
L	Matériel informatique (ordinateur, tablette)	5	19/06/2018
L	Matériel informatique (périphérique)	3	19/06/2018
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	19/06/2018
L	Matériel audiovisuel	6	19/06/2018
L	Mobilier	12	19/06/2018
L	Coffre-fort	20	19/06/2018
L	Jeux	6	19/06/2018
L	Equipements espaces verts	6	19/06/2018
L	Livres de bibliothèque, CD, DVD	10	19/06/2018
L	Equipements sportifs	15	19/06/2018
L	Agencement et aménagement de terrains	15	19/06/2018
L	Subvention d'investissement transférable	0	19/06/2018
L	Réseaux d'électricité	15	19/06/2018
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	15	19/06/2018

15
Accusé de réception en préfecture
1623-200034825-20230629-162-23-05/06/2018
Date de réception préfecture : 05/07/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		317 480,72	I 313 144,60
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		166 000,00	163 514,82
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	166 000,00	163 514,82
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		151 480,72	149 629,78
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Autres réserves	14 480,72	14 480,72
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	137 000,00	135 149,06
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	313 144,60	1 507 612,83	0,00	1 820 757,43

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		895 491,38	III 530 364,72
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		895 491,38	530 364,72
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 924,00	1 923,40
28033	Frais d'insertion	924,00	923,50
2805	Licences, logiciels, droits similaires	144,00	144,00
28155	Outillage industriel	386,00	385,97
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	2 339,91
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	6 242,00	9 008,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	7 325,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	516 082,00	497 630,10
28178	Autres immos corporelles (mad)	6 330,00	2 054,00
28182	Matériel de transport	0,00	3 875,08
28183	Matériel de bureau et informatique	708,00	953,00
28184	Mobilier	260,00	260,33
28188	Autres	0,00	3 542,43
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	362 491,38	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	530 364,72	1 123 447,21	661 790,73	461 668,67	2 777 271,33

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 820 757,43
Ressources propres disponibles	IV 2 777 271,33
Solde	V = IV – II (3) 956 513,90

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230629-162-23-BF
Date de réception préfecture : 05/07/2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		6,00	0,00	6,00	0,00	6,00	6,00
Agent d'exploitation		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Assistant(e) administratif(ve)		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Directeur des régies eau potable, assainissement et eaux pluviales		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien ordonnancement et planification		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		6,00	0,00	6,00	0,00	6,00	6,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230629-162-23-BF
Date de réception préfecture : 05/07/2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent d'exploitation		OTR		0,00	A CDI droit privé	CDI MISSION NON RATTACHABLE A UNE FILIERE
Assistant(e) administratif(ve)		OTR		0,00	A CDI droit privé	CDI MISSION NON RATTACHABLE A UNE FILIERE
Directeur des régies eau potable, assainissement et eaux pluviales		OTR		0,00	A CDI droit privé	CDI MISSION NON RATTACHABLE A UNE FILIERE
Technicien ordonnancement et planification		OTR		0,00	A CDI droit privé	CDI MISSION NON RATTACHABLE A UNE FILIERE
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
 023-200034825-20230629-162-23-BF
 Date de réception préfecture : 05/07/2023

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230629-162-23-BF
Date de réception préfecture : 05/07/2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
Autres				
- ADHESION	FNCCR			466,01
- ADHESION	MEDIATION EAU			500,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPIC, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 55
 Nombre de membres présents : 41
 Nombre de suffrages exprimés : 52
 VOTES :
 Pour : 52
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 23/06/2023

Présenté par (1) LE VICE PRESIDENT,
 A AIRE DES MONTS DE GUERET le 29/06/2023
 (1) LE VICE PRESIDENT,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A AIRE DES MONTS DE GUERET, le 29/06/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ADRIEN SABINE	
AUCOUTURIER ALEX	
AUGER PIERRE	
BAILLIET TERRY	
BARBAIRE JEAN-LUC	
BARNAUD FRANCOIS	
BAYOL PHILIPPE	
BIDAN XAVIER	
BODEAU ERIC	
BOULANGER OLIVIA	
BOURDIER SYLVIE	
BRIGNOLI JEAN-PAUL	
BRUNATI GILLES	
CHATENET LUDIVINE	
CHENIER LUCETTE	
CLEDIERE ALAIN	
COMMERGNAT CORINNE	
DALOT MARIE-FRANCE	
DUBOSCLARD THIERRY	
ELIE MICHELE	
FAYARD MIREILLE	Accusé de réception en préfecture 023-200034825-20230629-162-23-BF Date de réception préfecture : 05/07/2023

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

FERREIRA DE MATOS VERONIQUE	
FOURNIER MARIE-FRANCOISE	
GARGADENNEC ERWAN	
GEOFFRE-COINDAT MARY-LINE	
GODARD PATRICIA	
GUERIDE PATRICK	
GUERRIER Josiane	
LAVAUD CHRISTOPHE	
LAVERDAN-CHIOZZINI ELISABETH	
LECLERE HENRI	
LECRIVAIN JEAN-PIERRE	
LEFEVRE BERNARD	
MARTIAL JEAN-LUC	
MARTIN ARMELLE	
MORY CLAIRE	
MOUTAUD CHRISTOPHE	
OTT FRANCOISE	
PASTY MICHEL	
PINGAUD LUDOVIC	
PONSARD PHILIPPE	
ROUCHON GUY	
ROUGEOT PATRICK	
SAUVAGE MICHEL	
TONDUF CORINNE	
VADIC VERONIQUE	
VALENT-GIRAUD FABIENNE	
VALLES FRANCOIS	
VALLIERE DOMINIQUE	
VELGHE JACQUES	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> Accusé de réception en préfecture 023-200034825-20230629-162-23-BF Date de réception préfecture : 05/07/2023 </div>

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VIENNOIS GUILLAUME	
ZAPATA ANNIE	

Certifié exécutoire par (1) LE VICE PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 05/07/2023, et de la publication le 06/07/2023

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : CONSEIL COMMUNAUTAIRE.

Accusé de réception en préfecture 023-200034825-20230629-162-23-BF Date de réception préfecture : 05/07/2023
--